

Pour bon nombre d'entre vous, les consultations populaires n'ont pas de secret, car au moins 60 membres de votre association ont coparrainé des rencontres dans leur collectivité. J'en profite pour vous remercier d'avoir contribué à un élément clé des consultations du Comité directeur. Les discussions ont montré qu'il existe une extraordinaire convergence d'opinions entre les Canadiens sur les moyens à prendre pour relever les défis de l'acquisition du savoir et de la compétitivité.

Une des opinions fréquemment exprimées pendant toutes ces consultations est que les Canadiens souhaitent une relation de collaboration beaucoup plus étroite entre tous les intervenants. Ils veulent assister à la création de partenariats entre le monde des affaires et le mouvement syndical, les entreprises et les établissements d'enseignement, les chercheurs scientifiques et les gens d'affaires, les gouvernements et le secteur privé. Ils voient dans ces partenariats un moyen de mettre fin aux rapports antagonistes qui caractérisent bon nombre de ces groupes, et dans des domaines comme la formation (collaboration syndicale-patronale), la recherche (collaboration entre les entreprises et les universités), l'établissement des programmes d'étude (l'affaire des entreprises et des écoles) et l'expansion du commerce (la responsabilité du gouvernement et du secteur privé).

Une autre forme de partenariat a été mise de l'avant lors des consultations : un partenariat qui réunirait les entreprises en des réseaux ou en des alliances stratégiques.

Nombre de participants aux consultations sont conscients que les entreprises de plus petite taille pourraient surmonter les contraintes imposées par leur taille et accroître leur compétitivité en mettant en commun leurs ressources dans différents secteurs d'activité comme les achats, la commercialisation et le développement des exportations, ou encore la formation du personnel. Les Canadiens réclament également la fin du double emploi en matière de programmes gouvernementaux et une collaboration plus étroite entre tous les paliers de gouvernement, afin d'assurer l'efficacité des nouveaux programmes.

D'après les personnes interrogées, notre système d'éducation devra également être amélioré si nous voulons qu'il forme les innovateurs, les entrepreneurs, les investisseurs et, surtout, les travailleurs qualifiés de demain et permette un perfectionnement professionnel constant. La création de partenariats entre les entreprises, les syndicats et les établissements d'enseignement comptait parmi les mesures proposées pour assurer la formation requise et accroître de beaucoup le nombre et la qualité des programmes d'alternance travail-études. Les programmes offerts conjointement par le milieu de l'enseignement et celui des affaires ouvriraient aux petites et aux moyennes entreprises (PME) de nouvelles